



**SKILLS  
success<sup>4</sup>**

DES COMPÉTENCES  
POUR réussir

*Des compétences pour réussir*  
2021-2025

Plan d'action quadriennal

If you would like this information in another official language, call us.  
Anglais

---

Si vous voulez ces informations dans une autre langue officielle, contactez-nous.  
Français

---

Kīspin ki nitawihtān ē nīhīyawihk ōma ācimōwin, tipwāsinān.  
Cree

---

Tłı̨chǫ yati k'èè. Dı wegodı newq dè, gots'o gonede.  
Tłı̨chǫ

---

ʔerıhtł'is Dëne Sųłiné yati t'a huts'elkér xa beyáyatı theɂą ɂat'e, nuwe ts'ën yólti.  
Chipewyan

---

Edı gondı dehgáh got'je zhatié k'éé edatłéh enahddhę nıde naxets'é edahfí.  
South Slavey

---

K'áhshó got'ıne xədə k'é hederı ɂedıhtı'é yeriniwę nídé dúle.  
North Slavey

---

Jii gwandak izhii ginjik vat'atr'ijahch'uu zhit yinohthan jí', diits'at ginohkhìi.  
Gwich'in

---

Uvanittuaq ilitchurisukupku Inuvialuktun, ququaqluta.  
Inuvialuktun

---

Ċ̄d̄l̄ ɻ̄n̄b̄d̄ ɻ̄l̄ɻ̄ ɻ̄d̄ ɻ̄n̄ɻ̄ ɻ̄ɻ̄, ɻ̄ɻ̄ ɻ̄ɻ̄ ɻ̄ɻ̄ ɻ̄ɻ̄. Inuktitut

---

Hapkua titiqqat pijumagupkit Inuinnaqtun, uvaptinnut hivajarlutit.  
Inuinnaqtun

---

Langues autochtones :

Français :  
867-767-9348  
866-561-1664 (sans frais)

# Table des matières

<b>Mot du ministre</b> .....	4
<b>Sommaire</b> .....	6
<b><i>Des compétences pour réussir</i> – Réalisations</b> .....	8
<b>Un nouvel environnement opérationnel</b> .....	8
<b><i>Des compétences pour réussir</i> – Objectifs et priorités</b> .....	9
<b><i>Des compétences pour réussir</i> – Mesures</b> .....	12
<b>Prochaines étapes</b> .....	23

# Mot du ministre

En tant que ministre de l'Éducation, de la Culture et de la Formation, je suis fier de présenter le *Plan d'action quadriennal 2021-2025 de l'initiative Des compétences pour réussir*. Le plan d'action soutient le *Cadre stratégique décennal de l'initiative Des compétences pour réussir* du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO) et comprend quatre objectifs fondamentaux pour mettre en œuvre la vision de l'initiative *Des compétences pour réussir*, soit : « Les Ténois possèdent les compétences, les connaissances et les attitudes essentielles à leur réussite professionnelle ».

Comme partout ailleurs au Canada et dans le monde, le marché du travail aux Territoires du Nord-Ouest (TNO) n'est pas à l'abri des effets de la COVID-19. Le monde tel que nous le connaissons a changé, ce qui représente une occasion de s'assurer que les Ténois soient prêts à profiter des occasions qui se présenteront dans le futur.

Nous voulons que les Ténois soient les premiers à profiter des emplois offerts aux TNO. Nous voulons également constituer un bassin de main-d'œuvre qualifiée, apte à répondre aux exigences présentes et futures du marché du travail.

Afin de mieux comprendre notre marché du travail en constante évolution, nous avons de nouveau mis à profit un partenariat avec le Conference Board du Canada pour obtenir de nouvelles données sur les TNO. Ces données nous permettent de prendre des décisions éclairées et d'adapter nos programmes d'éducation et de formation postsecondaires, nos mesures de soutien et nos services afin de mieux les arrimer aux besoins présents et futurs du marché du travail des TNO.

Ce plan d'action est fondé sur des séances d'échanges virtuelles et sur un sondage en ligne tenus pour entendre les gouvernements et organisations autochtones, les organisations non gouvernementales, les partenaires du milieu de l'éducation, les fournisseurs de formation, les secteurs d'activité, les employeurs, les travailleurs, les étudiants, les parents et les bénévoles.

Nous avons été à l'écoute de tous les points de vue, et cette importante rétroaction nous a permis d'orienter les mesures figurant au présent plan. Au travers de l'ensemble de nos échanges, nous avons entendu le besoin de demeurer flexibles, de soutenir les approches nouvelles et innovantes, et de collaborer de différentes façons de manière à atteindre de meilleurs résultats.

J'ai bon espoir qu'avec cette approche, nous réaliserons des résultats forts en matière d'éducation, de formation et d'emploi, et soutiendrons des efforts ciblés favorisant les possibilités d'éducation, de formation et d'emploi pour les Autochtones.



Les mesures décrites dans le présent plan favorisent le bien-être des Autochtones en mettant l'accent sur les emplois recherchés aux TNO et en préparant les travailleurs aux possibilités qu'il nous reste encore à découvrir.

J'aimerais remercier tous ceux qui ont pris le temps de participer aux échanges et de fournir leurs précieuses contributions qui ont servi à l'élaboration du plan d'action. Nous nous réjouissons à la perspective de le mettre en œuvre et de travailler de concert avec les résidents en vue de constituer un marché du travail solide offrant des possibilités à l'échelle des TNO.

**R. J. Simpson**  
Ministre de l'Éducation, de la Culture et de la Formation

# Sommaire

Au nom du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (le GTNO), le ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation (MÉCF) a élaboré le Cadre stratégique décennal de l'initiative *Des compétences pour réussir* (le Cadre) dans la perspective suivante : « les Ténois possèdent les compétences, les connaissances et les attitudes essentielles à leur réussite professionnelle ».

Le Cadre fait état de quatre objectifs fondamentaux, accompagnés de priorités et se traduisant comme suit : développer les compétences des Ténois par l'éducation et la formation; combler les besoins en éducation et en emploi grâce à des mesures de soutien simplifiées; relever les défis du recrutement et du maintien en poste; et fournir des données fiables sur le marché pour faciliter la prise de décisions.

Le *Plan d'action quadriennal 2021-2025 de l'initiative Des compétences pour réussir* se fonde sur le Cadre et fait état des mesures que le GTNO entend prendre avec ses partenaires pour améliorer la réussite professionnelle des Ténois, combler les lacunes au niveau des compétences pour les emplois recherchés, et répondre plus efficacement aux besoins des employeurs et de l'industrie. Le plan est axé sur l'utilisation de données sur le marché du travail afin de permettre la prise de décision fondée sur des données probantes, tout en demeurant à l'écoute des établissements d'enseignement et de formation, des employeurs et partenaires de l'industrie, et des autres gouvernements et organismes, pour identifier la meilleure approche à prendre en vue d'améliorer les compétences et le niveau d'éducation des Ténois.

Les TNO sont bien placés pour participer à la restructuration des carrières afin de créer plus d'occasions pour leurs résidents. Le GTNO axera ses efforts sur le développement de 300 profils en ligne d'emplois recherchés pour mettre en valeur l'offre variée d'emplois disponibles.

Le présent plan d'action comprend 17 nouvelles mesures à prendre pour changer le système. Le plan est axé sur la collaboration avec les établissements d'enseignement et de formation postsecondaires des TNO afin d'arrimer les programmes aux emplois recherchés, étant donné que ces établissements sont d'importants partenaires qui contribuent au développement de la main-d'œuvre.

L'accès aux programmes à mobilité verticale et aux conseils d'orientation professionnelle et d'employabilité conserve son importance au sein du plan d'action quadriennal 2021-2025. Les étudiants et les jeunes ténois doivent demeurer à l'affût, tant de l'offre présente et future d'emplois, que de la manière d'obtenir l'éducation et la formation nécessaires pour décrocher ces emplois, en commençant par une programmation flexible favorisant l'avancement ou la progression vers un niveau supérieur.

Nous souhaitons que le public perçoive les métiers au titre d'option de carrière de premier choix et reconnaissse le professionnalisme des compagnons. Le plan d'action valorise la réputation et la reconnaissance de métiers aux TNO à titre de carrières désirables. Tant la formation

professionnelle pour des rôles techniques, d'ingénierie ou de gestion que l'offre de microcertificats sont mis en avant afin de permettre aux Ténois d'obtenir une formation professionnelle et de progresser dans leur carrière.

Le GTNO fait la promotion de deux nouvelles approches pilotes dans le cadre du plan d'action, soit : le soutien d'options d'apprentissage flexibles en vue d'obtenir un certificat de compagnon et le soutien au passage à un niveau professionnel supérieur pour les professions en sciences, technologie, ingénierie et mathématiques (« STIM »).

Il y a une place pour chaque Ténois au sein de l'initiative *Des compétences pour réussir*. Tous les emplois recherchés sont catégorisés sous différents niveaux de compétence et de formation, en commençant par le niveau inférieur aux études secondaires, suivi du niveau secondaire, de la formation professionnelle, du niveau collégial, du niveau universitaire, puis du niveau d'expérience en gestion.

Tous les emplois sont importants, sans égard au niveau de compétence auquel ils se situent. Par exemple, chaque collectivité a besoin de préposés à l'entretien ménager et de caissiers (niveau inférieur aux études secondaires), de réceptionnistes et de camionneurs (niveau secondaire), de mécaniciens, de plombiers et d'électriciens (formation professionnelle), d'adjoints administratifs et d'éducateurs de la petite enfance (niveau collégial), d'enseignants, d'infirmiers et de travailleurs sociaux (niveau universitaire), et de directeurs d'école, de gestionnaires financiers et de hauts fonctionnaires (gestion).

Chacun de ces emplois nécessite un niveau différent d'éducation, de perfectionnement des compétences et de formation. Le plan d'action 2021-2025 crée plusieurs occasions pour les Ténois de participer activement à l'économie et de développer leurs compétences, leur savoir et leurs attitudes pour la réussite professionnelle.

# *Des compétences pour réussir – Réalisations*

L'initiative *Des compétences pour réussir* s'appuie sur une série de stratégies indispensables à la réussite scolaire et professionnelle aux TNO. Le document [Cadre stratégique décennal de l'initiative Des compétences pour réussir](#) (le Cadre) est la stratégie globale du GTNO pour renforcer le marché du travail et la main-d'œuvre aux TNO. Ce cadre est lié à d'autres stratégies du MÉCF ayant pour objectif de répondre à la priorité définie par la 18<sup>e</sup> Assemblée législative, soit de favoriser l'apprentissage tout au long de la vie, le perfectionnement des compétences, la formation et l'employabilité de la main-d'œuvre des TNO. Il répond également à la priorité définie par la 19<sup>e</sup> Assemblée législative, soit celle de créer de l'emploi dans les petites collectivités des TNO. Le cadre vise donc à s'assurer que le système d'éducation et de formation des TNO suivra les changements prévus dans le marché du travail, de sorte que les résidents, les étudiants et les travailleurs ténois acquièrent les compétences dont ils ont besoin pour vivre dans l'économie et le marché du travail du XXI<sup>e</sup> siècle.

Le 4 novembre 2016, le ministre de l'Éducation, de la Culture et de la Formation a déposé à l'Assemblée législative le premier Plan d'action quadriennal de l'initiative *Des compétences pour réussir* (2016 à 2020). Le plan d'action était axé sur le développement des compétences, l'introduction de mesures de soutien, la recherche de partenariats visant la main-d'œuvre des TNO, et la production de données sur le marché du travail. C'est à ces volets qu'ont été consacrées les quatre années du plan. De plus, le plan d'action a fourni à l'initiative des assises pour l'instauration de mesures fondées sur des données probantes afin d'aider les Ténois à réussir leurs études postsecondaires, leur formation professionnelle ou leur parcours à l'éducation des adultes, ainsi qu'à décrocher un emploi.

Nous avons tiré des leçons de la mise en œuvre du plan et présenté nos conclusions dans le Rapport d'évaluation de rendement de l'initiative *Des compétences pour réussir*. Les données fournies dans le rapport proviennent essentiellement de renseignements administratifs du MÉCF, du Bureau de la statistique des TNO, du Collège Aurora, de Statistique Canada, d'Emploi et Développement social Canada, et d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC).

## **Un nouvel environnement opérationnel**

D'importants changements au contexte du marché du travail aux TNO se sont produits depuis l'introduction, en 2015, de l'initiative *Des compétences pour réussir*. De nouvelles stratégies ont été développées par l'entremise de plans d'action individuels qui ont amélioré les programmes et services offerts aux Ténois. Un engagement a été pris en vue de transformer le Collège Aurora en une université polytechnique d'ici 2025 afin d'améliorer l'accès à l'éducation postsecondaire. Le document [Cadre stratégique sur l'éducation postsecondaire des TNO](#) 2019-2029 a été publié et présente la vision et les objectifs en matière d'éducation postsecondaire aux TNO. Une nouvelle loi

sur l'éducation postsecondaire, la [\*Loi sur l'éducation postsecondaire\*](#), a été adoptée, et il est prévu qu'elle entrera en vigueur en 2022. Nous avons de nouveaux établissements d'enseignement postsecondaire en activité aux TNO, et ce, bien que nous ayons eu à faire face à l'échelle mondiale à une pandémie qui a engendré de profondes répercussions sur l'ensemble de l'économie et sur nos moyens de subsistance.

Cela nous rappelle que la collaboration et l'entraide nous rendent plus forts. La conception, l'élaboration et la présentation des programmes d'enseignement, de formation professionnelle et d'emploi, les services, et les mesures de soutien doivent se fonder sur une approche pangouvernementale pour en assurer la réussite et le maintien. Des partenariats formels avec l'ensemble des ministères, divisions et organismes permettront d'améliorer l'efficacité de ces programmes, services et mesures de soutien. Les relations de collaboration avec les partenaires et intervenants externes (p. ex., entreprises, industries, partenaires du secteur de la formation) renforceront davantage l'étendue des ressources dont le GTNO dispose pour aider les Ténois à développer les connaissances, compétences et capacités essentielles à leur réussite professionnelle.

L'application du plan d'action dans une perspective d'équité permettra d'assurer que le plan favorise un accès égal à l'ensemble des Ténois aux possibilités d'éducation et d'emploi, sans égard à leur lieu de résidence, leur appartenance ethnique ou culturelle, la portée de leur incapacité, leur âge ou leur genre.

## *Des compétences pour réussir – Objectifs et priorités*

Le plan d'action de l'initiative *Des compétences pour réussir* est fondé sur les quatre objectifs fondamentaux du Cadre stratégique décennal *Des compétences pour réussir* (2015-2025) :

### **But n° 1 : Relever les niveaux de compétence par une formation et des études pertinentes**

« Le système d'éducation postsecondaire et d'éducation des adultes, de même que les programmes de formation professionnelle, se doivent d'être à la fois novateurs et adaptables aux demandes changeantes du marché du travail. Le GTNO travaillera en partenariat avec les intervenants pour élaborer et offrir des programmes répondant directement tant aux besoins en matière d'éducation et de formation qu'aux réalités économiques des collectivités du Nord. Modifier nos façons de faire n'implique pas nécessairement d'investir des montants supplémentaires. Il s'agit plutôt de gérer

plus efficacement les ressources existantes et de trouver d'autres approches pour accroître la portée et la réussite des programmes. »<sup>1</sup>

- Priorité :
- 1.1 Les programmes de perfectionnement professionnel et d'éducation postsecondaire répondent aux besoins du marché du travail.
  - 1.2 Les programmes d'éducation des adultes et d'éducation générale mènent à l'emploi.
  - 1.3 Des cheminements permettent aux étudiants d'acquérir de doubles crédits vers des titres de compétences postsecondaires ou professionnels.
  - 1.4 Les programmes visent des résultats définis à l'appui de l'emploi.
  - 1.5 Les programmes renforcent les capacités à long terme, selon les perspectives économiques actuelles et émergentes dans le Nord.

## **But n° 2 : Combler les besoins en éducation et en emploi grâce à des mesures de soutien ciblées**

« Des mesures de soutien ciblées sont continuellement requises pour aider les segments du marché du travail des TNO sous-représentés à surmonter les obstacles en matière d'éducation et d'emploi. Une meilleure coordination du réseau des agents de prestation de services aux TNO peut réduire les chevauchements, combler les lacunes dans les services offerts, et étendre la portée de ceux-ci aux employeurs et aux personnes qui en ont besoin. »<sup>2</sup>

- Priorité :
- 2.1 Les partenaires travaillent de concert pour simplifier les services de soutien au perfectionnement professionnel.
  - 2.2 Les Ténois bénéficient d'un appui et d'incitatifs pour relever leurs compétences et améliorer leur mieux-être individuel et leur employabilité afin d'occuper les emplois disponibles.
  - 2.3 Les Ténois obtiennent de l'aide au cours de leurs études pour acquérir les compétences qui mènent à l'emploi.
  - 2.4 Les employeurs profitent de partenariats et d'incitatifs pour recruter et former les Ténois.

## **But n° 3 : Accroître la population active des TNO par des partenariats**

« L'accroissement de la main-d'œuvre et le maintien de celle-ci dans le Nord nécessiteront un double effort tant pour recruter que pour retenir les travailleurs qualifiés. Une collaboration avec les employeurs s'impose pour inciter les nouveaux diplômés, les travailleurs qualifiés et les professionnels à demeurer aux TNO par une forte mobilisation et des pratiques de gestion progressives. »<sup>3</sup>

---

<sup>1</sup>*Cadre stratégique décennal Des compétences pour réussir*, page 3

<sup>2</sup>Ibid. page 17

<sup>3</sup>Ibid. page 18

- Priorité :
- 3.1 Les Ténois disposent de perspectives de scolarisation et de formation spécialisées pour entrer et progresser sur le marché du travail.
  - 3.2 La population active des TNO est la principale destinataire des initiatives de recrutement et de maintien à l'effectif.
  - 3.3 Les nouveaux diplômés, les travailleurs qualifiés et les professionnels disposent d'incitatifs et de mécanismes de soutien pour demeurer aux TNO.
  - 3.4 Les postes recherchés et difficiles à combler sont ciblés aux fins du recrutement hors des TNO si nécessaire.

#### **But n° 4 : Fournir des données fiables sur le marché pour faciliter la prise de décisions**

« Chaque jour, les gens sont appelés à prendre des décisions d'une grande importance, susceptibles d'avoir une incidence sur leurs études, leur carrière ou leur situation personnelle. Le fait de pouvoir consulter de l'information pertinente et opportune sur le marché du travail permettra aux étudiants, aux chercheurs d'emploi et aux travailleurs de faire des choix éclairés concernant leur vie professionnelle et personnelle. Les employeurs pourront aussi tirer parti des tendances à venir et analyses pour élaborer des plans de formation efficaces pour mieux gérer le capital humain ténois. Avec la bonne information en main, les partenaires de l'éducation et de la formation pourront aussi offrir des programmes qui répondent directement aux exigences du marché du travail. »<sup>4</sup>

- Priorité :
- 4.1 L'existence de renseignements sur le marché du travail et la valeur de ceux-ci sont de plus en plus reconnues.
  - 4.2 L'information sur les carrières, les études et les perspectives de formation, les programmes et les mécanismes de soutien est facile à trouver et à utiliser.
  - 4.3 Les données sur le marché du travail sont tenues à jour, analysées et communiquées entre les différents acteurs du secteur.

---

<sup>4</sup>Ibid. page 19

# Des compétences pour réussir – Mesures et plan d'action

*Le Plan d'action 2021-2025 Des compétences pour réussir* compte 17 mesures précises à prendre pour changer système. Il appuie les objectifs fondamentaux, les priorités et la vision du cadre stratégique dans la perspective suivante : « Les Ténois possèdent les compétences, les connaissances et les attitudes essentielles à leur réussite professionnelle ».

Ce plan quadriennal suppose une collaboration de tous les ministères du GTNO, des établissements d'enseignement et de formation postsecondaires aux TNO, et des employeurs des secteurs public et privé pour soutenir le développement de la main-d'œuvre ténoise. On fera rapport de ces mesures tous les ans, et les résultats atteints seront affichés sur le site Web du MÉCF.

Au cœur de l'ensemble de ces mesures figure l'obligation de les prioriser de façon à assurer des retombées pour les peuples autochtones des TNO. C'est sous ce prisme que l'ensemble des efforts ciblés seront mis en œuvre.

## But n° 1: Relever les niveaux de compétence par une formation et des études pertinentes

Priorité	Mesures prises	Indicateur	Ministère responsable
1.1 Les programmes de perfectionnement professionnel et d'enseignement postsecondaire répondent aux besoins du marché du travail	Nº 1 – Promouvoir l'offre de programmes conduisant aux emplois recherchés aux TNO, en collaborant avec les établissements d'enseignement postsecondaire afin de rendre la prestation de ces programmes possible	1A – Nombre de programmes d'enseignement postsecondaire qui correspondent aux emplois recherchés aux TNO, ainsi que leurs noms  1B – Nombre d'autres programmes d'enseignement postsecondaire offerts aux TNO, ainsi que leurs noms  1C – Nombre d'étudiants inscrits aux programmes figurant aux n°s 1A et 1B	MÉCF, en collaboration avec les établissements d'enseignement postsecondaire

		<p>1D – Taux de rétention des étudiants inscrits aux programmes figurant aux n<sup>o</sup>s 1A et 1B</p> <p>1E – Taux de diplomation des étudiants inscrits aux programmes figurant aux n<sup>o</sup>s 1A et 1B</p>	
Priorité	Mesures prises	Indicateur	Ministère responsable
<p>1.2 Les programmes d'éducation des adultes et d'éducation générale mènent à l'emploi</p> <p>1.4 Les programmes visent des résultats définis à l'appui de l'emploi</p>	<p>N<sup>o</sup> 2 – Promouvoir la prestation de programmes à mobilité verticale qui mènent à l'éducation postsecondaire en collaborant avec les établissements d'enseignement postsecondaire qui offrent ces programmes</p> <p><i>Les programmes à mobilité verticale pris en considération sont : l'éducation des adultes et l'éducation générale, l'accès au certificat professionnel et l'accès aux études universitaires et collégiales.</i></p>	<p>2A – Nombre de programmes à mobilité verticale offerts aux étudiants, ainsi que leurs noms</p> <p>2B – Nombre d'étudiants inscrits aux programmes à mobilité verticale figurant au n<sup>o</sup> 2A</p> <p>2C – Taux de diplomation dans les programmes à mobilité verticale figurant au n<sup>o</sup> 2A</p>	<p>MÉCF, en collaboration avec les établissements d'enseignement postsecondaire des TNO</p>
1.2 Les programmes d'éducation des adultes et d'éducation générale mènent à l'emploi	<p>N<sup>o</sup> 3 – Soutenir les personnes incarcérées aux TNO grâce à l'éducation des adultes et l'éducation générale, à l'aide à la réussite des cours de niveau secondaire, à l'obtention d'un diplôme d'éducation générale, aux examens préparatoires aux métiers, à la formation de base en sécurité, et à la formation sur les aptitudes à la vie quotidienne</p>	<p>3A – Nombre de personnes incarcérées des TNO participant aux cours et aux programmes, par nom de cours ou de programme</p> <p>3B – Nombre de personnes incarcérées des TNO qui réussissent les cours et les programmes, par</p>	<p>Ministère de la Justice, en collaboration avec le MÉCF</p>

		nom de cours ou de programme	
1.3 Des cheminements permettent aux étudiants d'acquérir de doubles crédits vers des titres de compétences postsecondaires ou professionnels.  <i>Les microcertificats constituent de nouvelles formes abrégées et plus modulaires d'apprentissage et de rééducation professionnelle qui offrent une accréditation correspondant précisément à une compétence ou à un ensemble de compétences requis par une industrie pour pallier rapidement un manque de main-d'œuvre qualifiée</i>  <i>Un microcertificat atteste de la reconnaissance de compétences évaluées et s'ajoute à un programme formel de certification, ou le remplace, le complémente, ou en fait partie.</i>	Nº 4 – Identifier, prioriser et communiquer les renseignements sur les cours et programmes reconnus de microcertificats qui correspondent aux emplois recherchés aux TNO en travaillant en partenariat avec l'industrie pour fournir ces renseignements	4A – Nombre de programmes de microcertificats correspondant aux emplois recherchés aux TNO, ainsi que leurs noms  4B – Nombre d'étudiants inscrits aux cours et aux programmes de microcertificats indiqués au nº 4A  4C – Taux de diplomation dans les programmes de microcertificats indiqués au nº 4A	MÉCF, en collaboration avec d'autres ministères du GTNO et les industries des TNO
Priorité	Mesures prises	Indicateur	Ministère responsable
1.5 Les programmes renforcent les capacités à long terme, selon les perspectives économiques actuelles et émergentes dans le Nord.	Nº 5 – Promouvoir les curriculums des sciences, des technologies, de l'ingénierie et des mathématiques (STIM) allant de la prématernelle à la 12 <sup>e</sup> année pour accroître le nombre d'élèves participant aux cours avancés dans ces matières au niveau secondaire, en préparation à des perspectives d'emploi	5A – Nombre de cours axés sur les STIM et concentrés sur un contexte nordique allant de la prématernelle à la 9 <sup>e</sup> année pour promouvoir l'accès aux cours avancés dans ces matières au niveau secondaire  5B – Nombre d'élèves inscrits aux cours avancés liés aux STIM au niveau secondaire (de la 10 <sup>e</sup> à la 12 <sup>e</sup> année), au-delà des cours exigés pour la diplomation	MÉCF

	5C – Taux de réussite des élèves inscrits aux cours avancés liés aux STIM au niveau secondaire, au-delà des cours exigés pour la diplomation	
--	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--

<b>But n° 2 : Combler les besoins en éducation et en emploi grâce à des mesures de soutien ciblées</b>			
<b>Priorité</b>	<b>Mesures prises</b>	<b>Indicateur</b>	<b>Ministère responsable</b>
2.1 Les partenaires travaillent de concert pour simplifier les services de soutien au perfectionnement professionnel  <i>Les partenaires extérieurs comprennent les gouvernements et organisations autochtones, les dirigeants de l'industrie, les employeurs, les organisations sans but lucratif, les établissements d'enseignement et de formation, etc.</i>	Nº 6 – Renforcer la capacité des partenaires externes en leur donnant accès aux soutiens et aux services en lien avec le perfectionnement professionnel  <i>Mentionnons notamment : aide à la rédaction de CV, simulation d'entrevues, compréhension des compétences et apprentissage sur les initiatives de recrutement du GTNO, discussions sur les profils d'emploi et les emplois recherchés aux TNO. Ce soutien sera notamment mis en œuvre par l'entremise de salons de l'emploi, de symposiums et de partenariats de formation régionaux.</i>	6A – Nombre de soutiens et de services en lien avec le perfectionnement professionnel offerts par le GTNO aux partenaires externes, ainsi que leurs noms  6B – Nombre de partenaires externes du GTNO bénéficiant des soutiens et des services offerts en lien avec le perfectionnement professionnel	MÉCF, en collaboration avec le ministère des Finances
2.2 Les Ténois bénéficient d'un appui et d'incitatifs pour relever leurs compétences et améliorer leur mieux-être individuel et leur employabilité afin d'occuper les emplois disponibles	Nº 7 – Accroître le recours aux programmes de soutien au perfectionnement professionnel au sein des ministères du GTNO pour mobiliser la progression des employés et des nouveaux diplômés vers des postes de niveau supérieur dans leur domaine d'études  <i>Les programmes de soutien au perfectionnement professionnel comprennent entre autres les demandes d'affectation provisoire aux fins de perfectionnement professionnel, les programmes d'accès aux carrières, les programmes de perfectionnement des cadres, les programmes ciblés pour Autochtones, etc.</i> <i>À titre d'exemple, un diplômé en ingénierie progresse du titre d'ingénieur stagiaire au titre d'ingénieur, pour ensuite être embauché à titre d'agent débutant.</i>	7A – Nombre d'employés du GTNO participant à un programme de perfectionnement professionnel, par nom de programme et par ministère  7B – Taux de réussite des employés du GTNO participant à un programme de perfectionnement professionnel, par nom de programme	Ministère des Finances, en collaboration avec les ministères du GTNO

2.2 Les Ténois bénéficient d'un appui et d'incitatifs pour relever leurs compétences et améliorer leur mieux-être individuel et leur employabilité afin d'occuper les emplois disponibles	Nº 8 – Améliorer la qualité des services de conseils en carrières et en éducation pour les élèves ténois de niveau secondaire	8A – Nombre d'élèves qui demandent des séances de conseils auprès de conseillers en carrières et en éducation (CCE) ou d'agents de perfectionnement professionnel (APP)  8B – Nombre d'élèves recevant une séance de conseils d'un CCE ou d'un APP  8C – Résultats des sondages sur la satisfaction des élèves sur les services des CCE ou des APP	MÉCF
Priorité	Mesures prises	Indicateur	Ministère responsable
2.3 Les Ténois obtiennent de l'aide au cours de leurs études pour acquérir les compétences qui mènent à l'emploi	Nº 9 – Introduire des mesures incitatives ciblées au sein du Programme d'aide financière aux étudiants qui correspondent aux emplois les plus recherchés aux TNO	9A – Liste des nouvelles mesures incitatives ciblées pour les programmes d'enseignement postsecondaire  9B – Nombre d'étudiants bénéficiant de l'AFE inscrits dans les programmes mentionnés au n° 9A, par programme  9C – Taux de réussite des étudiants participant aux programmes mentionnés au n° 9A, par programme	MÉCF

		9D – Montants totaux des mesures incitatives ciblées non remboursables offertes aux étudiants bénéficiant de l'AFE, mentionnées au n° 9A, par année scolaire	
2.4 Les employeurs profitent de partenariats et d'incitatifs pour recruter et former les Ténois	<p>N° 10 – Accroître le recours aux occasions d'apprentissage en milieu de travail, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du GTNO, pour soutenir l'atteinte de niveaux d'études et l'acquisition de compétences pertinentes aux emplois recherchés aux TNO</p> <p><i>Voici des exemples d'occasions d'apprentissage : mentorat, programmes coopératifs, stages, emplois d'été et occasionnels</i></p>	<p>10A – Nombre d'employés du GTNO profitant d'occasions d'apprentissage en milieu de travail, par ministère</p> <p>10B – Nombre d'employeurs bénéficiant de mesures du GTNO pour soutenir les occasions d'apprentissage en milieu de travail et les occasions offertes par les employeurs des TNO</p>	<p>Au sein du GTNO – ministère des Finances, en collaboration avec les ministères du GTNO</p> <p>À l'extérieur du GTNO – MÉCF</p>

<b>But n° 3 : Accroître la population active des TNO par des partenariats</b>			
<b>Priorité</b>	<b>Mesures prises</b>	<b>Indicateur</b>	<b>Ministère responsable</b>
3.1 Les Ténois disposent de perspectives de scolarisation et de formation spécialisées pour entrer et progresser sur le marché du travail	<p>Nº 11 – Collaborer avec les partenaires fédéraux et territoriaux pour offrir des cheminements conduisant aux métiers, y compris les programmes préparatoires aux métiers et de découverte des métiers</p>	<p>11A – Montant du financement obtenu du ministère de l'Emploi et du Développement social du Canada dans le cadre de l'initiative fédérale <i>Compétences pour réussir</i></p> <p>11B – Nombre de programmes préparatoires aux métiers offerts aux TNO, par collectivité</p> <p>11C – Nombre de participants aux programmes préparatoires aux métiers, par collectivité</p> <p>11D – Nombre de programmes de découverte des métiers offerts, par collectivité</p> <p>11E – Nombre de participants aux programmes de découverte des métiers offerts, par région</p> <p>11F – Nombre d'élèves de la 9<sup>e</sup> à la</p>	MÉCF, en partenariat avec le Collège Aurora et le Conseil d'alphabétisation des TNO

		12 <sup>e</sup> année participant aux programmes de découverte des métiers offerts qui poursuivent ensuite une formation dans les métiers	
Priorité	Mesures prises	Indicateur	Ministère responsable
3.1 Les Ténois disposent de perspectives de scolarisation et de formation spécialisées pour entrer et progresser sur le marché du travail	Nº 12 – Introduire, au sein du programme d'apprentissage, d'autres choix offrant aux apprentis un apprentissage flexible en milieu de travail, du mentorat et de la supervision, en partenariat avec les employeurs et les collectivités	12A – Nombre d'employeurs ayant recours à d'autres options de formation en apprentissage  12B – Nombre d'apprentis, par métier, qui ont décroché un emploi par l'entremise d'autres options de formation en apprentissage	MÉCF
3.2 La population active résidant aux TNO est au cœur des initiatives de recrutement et de rétention  3.3 Les nouveaux diplômés, travailleurs qualifiés et professionnels disposent de mesures incitatives et de mécanismes de soutien pour demeurer aux TNO	Nº 13 – Relever et envisager les possibilités pour l'inclusion de nouvelles occasions d'emploi et de formation pour les résidents des collectivités et des TNO dans les contrats d'envergure accordés par le GTNO	13A – Nombre et pourcentage de contrats d'envergure accordés par le GTNO qui comprennent des stipulations sur les occasions d'emploi et de formation  13B – Nombre de contrats mentionnés au n° 15A qui remplissent les conditions sur	Ministère des Finances, avec l'appui du ministère de l'Infrastructure

		<p>l'emploi et la formation</p> <p>13C – Nombre de Ténois qui ont profité des occasions d'emploi et de formation prévues aux contrats mentionnés ci-haut</p>	
3.4 Les postes recherchés et difficiles à pourvoir sont ciblés aux fins du recrutement à l'extérieur des TNO, si nécessaire	<p>Nº 14 – Accroître le nombre de candidatures issues du Programme des candidats des TNO pour pourvoir les postes recherchés et difficiles à pourvoir, et pour mieux répondre aux besoins du marché du travail aux TNO</p>	<p>14A – Volets du Programme des candidats des TNO qui soutiennent les postes recherchés</p> <p>14B – Nombre de candidatures issues de chacun des volets répondant aux postes recherchés, par catégorie de poste</p>	MÉCF

<b>But n° 4 : Fournir des données fiables sur le marché pour faciliter la prise de décisions</b>			
<b>Priorité</b>	<b>Mesures prises</b>	<b>Indicateur</b>	<b>Ministère responsable</b>
4.1 L'existence de renseignements sur le marché du travail et la valeur de ceux-ci sont de plus en plus reconnues	Nº 15 – Élaborer et distribuer des profils d'emploi comprenant les parcours vers les emplois recherchés aux TNO	15A – Nombre de profils d'emploi créés sur le site Web du MÉCF  15B – Nombre de visites sur le site Web du MÉCF, par profil d'emploi	MÉCF
4.2 L'information sur les carrières, les études et les perspectives de formation, les programmes et les mécanismes de soutien est facile à trouver et à utiliser	Nº 16 – Revoir et mettre à jour sur une base annuelle le répertoire des programmes de formation, d'employabilité et de soutien du GTNO	16A – Nombre de programmes de formation, d'employabilité et de soutien disponibles sur le site Web du MÉCF proposant un lien vers les renseignements sur les programmes  16B – Nombre de visites sur le site Web du MÉCF pour des renseignements figurant au répertoire	MÉCF
4.3 Les données sur le marché du travail sont tenues à jour, analysées et communiquées entre les différents intervenants	Nº 17 – Fournir, sur le site Web du MÉCF, des données à jour sur le marché du travail aux TNO	17A – Nombre de visites pour consulter les données sur le marché du travail aux TNO	MÉCF

# Prochaines étapes

L'initiative *Des compétences pour réussir* met à profit une série de stratégies indispensables aux succès scolaire et professionnel aux TNO. Ces stratégies visent la création d'emplois dans les petites collectivités, l'apprentissage des métiers et les professions qualifiées, l'immigration, la formation postsecondaire, l'économie du savoir aux TNO, le tourisme, l'exploitation minière, l'assainissement, la construction, et d'autres secteurs importants.

Le développement social et économique des TNO ne peut se passer de l'éducation postsecondaire. Le processus de transformation du Collège Aurora en université polytechnique, prévue d'ici mai 2025, s'échelonnera sur plusieurs années et contribuera à répondre aux exigences du marché du travail téninois.

## Vision de l'initiative *Des compétences pour réussir*

*« Les Ténois possèdent les compétences, les connaissances et les attitudes essentielles à leur réussite professionnelle. »*

Au cours des quatre prochaines années, nous continuerons de préparer l'avenir et de prendre les mesures qui s'imposent pour consolider la main-d'œuvre des TNO, guidés en cela par la vision inspirant *Des compétences pour réussir*, les données probantes et l'appui des intervenants.

Notre succès se mesurera à la qualité de notre collaboration avec nos partenaires pour mettre en œuvre les mesures que présente ce plan.

Les orientations prises en partenariat avec le personnel enseignant, les fournisseurs de formation et les employeurs permettront au GTNO d'aider un plus grand nombre de Ténois à acquérir les compétences, les connaissances et les attitudes essentielles à leur réussite professionnelle.

On produira des rapports à chaque fin d'exercice du GTNO (se terminant le 31 mars), qui seront publiés sur le site Web du MÉCF au plus tard en juillet. De plus, nous introduirons de nouveaux sondages pour évaluer la qualité des services offerts par le GTNO à la clientèle. Cette précieuse rétroaction nous permettra de mieux saisir comment vont les choses et d'identifier à quels endroits il serait souhaitable d'apporter des modifications.

Nous souhaitons améliorer constamment nos systèmes d'éducation et de formation pour réaliser la vision de l'initiative *Des compétences pour réussir*.

